

Ville de  
La Rochette



REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

-----  
VILLE DE LA ROCHETTE

-----  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

**Etaient présents :**

M. Pierre YVROUD, M. Bernard WATREMEZ, Mme Françoise FILIPPI, M. Jean-Pierre BONNARDEL, Mme Michèle ILBERT, Mme Sylvie COUDRE, M. Jean-Louis BIANCO, Monsieur Florent REGUILLO-LARA, Mme Geneviève JEAMMET, Madame Françoise PARDO, Mme Dominique STOLTZ, Mme Ursula POITTEVIN DE LA FREGONNIERE, Monsieur Morgan EVENAT, M. Jean-Louis LAFAYE, Mme Marie-Catherine BAILLY-COMTE, M. Jérôme AGISSON, Mme Anna OLLIVIER.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Madame Pascale MEURET donne pouvoir à Monsieur Bernard WATREMEZ.  
Madame Zahra CHARRIER donne pouvoir à Madame Michèle ILBERT.  
Monsieur Alain SARTORI donne pouvoir à Madame Françoise FILIPPI.

**Absents excusés :**

Messieurs Michel PIERSON, Patrick PICARD et Olivier TOURNAFOND.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, procède à l'appel et demande à Madame Michèle ILBERT d'assurer le secrétariat de séance, fonction que celle-ci accepte.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2018, avec la précision de Monsieur Lafaye quant à ses propos page 5. Ce n'est pas temps le terme « acompte » qui pose difficulté mais surtout le fait que les collectivités peuvent effectuer des avances et non des acomptes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**POINT N°1 : TARIFICATION APPLIQUEE AUX EXPOSANTS POUR L'ORGANISATION D'UN SALON ANIMALIER**

**Rapporteur : Madame Sylvie COUDRE, Adjointe au Maire**

- **FIXE, à l'unanimité**, le montant de l'inscription au salon animalier, pour un jour d'exposition, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, selon les mètres linéaires suivants :

- 60 € les 2 mètres linéaires,
- 110 € les 4 mètres linéaires,
- 160 € les 6 mètres linéaires.

- **DIT** que la recette correspondante sera inscrite à l'article 7062 du budget.

**POINT N°2 : ANNULATION DE LA DELIBERATION N°9 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU REGLEMENT DE PUBLICITE**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BONNARDEL, Adjoint au Maire**

- **DECIDE, à l'unanimité**, de rapporter la délibération n°9 du Conseil Municipal en date du 16 janvier 2018 portant révision du règlement local de publicité (RLP) – débat sur les orientations du règlement de publicité.

**POINT N°3 : PRESCRIPTION DE L'ELABORATION D'UN REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE SUR LE TERRITOIRE DE LA ROCHETTE**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BONNARDEL, Adjoint au Maire**

- **Article 1** : *DECIDE*, à l'unanimité, de prescrire la révision du règlement local de publicité.
- **Article 2** : *FIXE* les modalités de la concertation, telles que proposées ci-dessus.

**POINT N°4 : REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU REGLEMENT DE PUBLICITE**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BONNARDEL, Adjoint au Maire**

**Article 1** : *ACTE*, à l'unanimité, qu'un débat a bien eu lieu au sein du conseil municipal sur les orientations du projet de révision du règlement local de publicité.

**Article 2** : *VALIDE* les orientations générales du projet de révision du règlement local de publicité.

**INFORMATIONS GENERALES**

- \* **Du 3 au 11 février** : exposition de peintures et dessins « Histoires végétales » de Florence Menet-Pélisson et Philippe Gombart, à l'espace culturel Rosa-Bonheur.
- \* **Dimanche 11 février à 17h** : concert de musique baroque, Ensemble Altaïr, à l'Eglise Saint-Paul.
- \* **Samedi 17 mars à 14h** : café littéraire « journée de la Femme », à la bibliothèque.
- \* **Samedi 10 et dimanche 11 mars** : salon arts et gastronomie, au gymnase René-Tabourot.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 20h30**